



Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit  
Fondation pour la collaboration confédérale  
Fondazione per la collaborazione confederale  
Fundaziun per la collavuraziun federala

Berne, le 2 novembre 2017

---

## Communiqué de presse

### Publication « Les 50 ans de la Fondation ch »

---

**La Fondation ch pour la collaboration confédérale a 50 ans cette année. Une publication retrace pour la première fois son histoire. Elle parcourt, dans un ordre chronologique, les étapes qui ont marqué l'existence de cette institution qu'appuient les 26 cantons. Le récit est agrémenté du témoignage des personnes qui ont vécu les changements de l'intérieur. Depuis sa création, la Fondation ch s'engage pour le développement du fédéralisme, pour la compréhension et pour la cohésion interne de la Suisse.**

La Fondation ch voit le jour en 1967, à l'initiative de la Nouvelle Société helvétique. Elle est soutenue financièrement par les 26 cantons. La volonté de développer une pensée fédéraliste est déterminante dès le début. Ses premiers succès, la Fondation ch les obtient cependant dans le registre de la compréhension et de la cohésion entre les communautés linguistiques et les cultures : en 1974 est lancée la Collection ch, qui encourage la traduction dans les autres langues nationales d'œuvres d'auteurs suisses contemporains et qui compte aujourd'hui 291 titres ; suit, en 1976, le projet Échange de jeunes ch, que la Fondation ch développe en continu et qu'elle conduira pendant une quarantaine d'années.

Au début des années 1990, elle participe aux travaux de création de la Conférence des gouvernements cantonaux, puis s'en voit confier le Secrétariat. La Maison des cantons, elle aussi, est née pour ainsi dire au sein de la Fondation ch, qui en assure aujourd'hui le fonctionnement. La Fondation ch reste néanmoins un laboratoire d'idées et laisse exister par eux-mêmes les projets dont elle est à l'origine. L'Institut de recherches sur le fédéralisme et les structures régionales dont elle est cofondatrice en 1975 passe, sept ans plus tard, dans le giron de l'Université de Fribourg, où il devient l'Institut du Fédéralisme. Cofondatrice également de la Conférence suisse sur l'informatique, la Fondation ch en a géré le secrétariat pendant 20 ans.

Le rapport de monitoring du fédéralisme 2014–2016, récemment paru, constate que le grand public se désintéresse de notre structure fédérale et que la tendance est à la centralisation dans différents domaines de tâches. Par ailleurs, il y a lieu de maintenir la cohésion interne face à la multiplication des enjeux démographiques, culturels et migratoires. Pascal Broulis, conseiller d'État et président de la Fondation ch : « La Fondation ch est plus utile que jamais, j'en suis convaincu. Grâce à l'appui des 26 cantons, cette institution intercantonale réalise un travail de fond considérable. »

**Annexe** : la publication « Les 50 ans de la Fondation ch » est disponible à l'adresse <http://www.chstiftung.ch/fr/portrait/histoire/>

## **Contacts**

- Pascal Broulis, conseiller d'État, président de la Fondation ch, 079 435 01 78
- Sandra Maissen, directrice de la Fondation ch, 031 320 30 00

La Fondation ch pour la collaboration confédérale est une organisation intercantonale des 26 cantons. Depuis sa création, elle porte haut les valeurs du fédéralisme. Elle promeut la compréhension entre les communautés linguistiques et les cultures du pays, ainsi que la collaboration entre les cantons et avec la Confédération.

La Fondation ch fête ses 50 ans en 2017. Plusieurs actions centrées sur le fédéralisme et la cohésion nationale auront lieu tout au long de l'année.